

<http://pierre-alainmillet.fr/Encore-le-bal-des-hypocrites>



Conseil de métropole du 25 juin 2018

# Encore le bal des hypocrites !

- Interventions - Conseil métropolitain du Grand Lyon -

Date de mise en ligne : lundi 25 juin 2018

---

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

---

**Je suis intervenu pour confirmer notre opposition à la privatisation des cantines des collèges, engagées par l'ancien conseil général, mais poursuivi par la métropole pour 8 collèges de plus...**

**Mais j'en ai surtout profité pour commenter l'intervention de François Cochet pour le groupe les républicains sur les modalités des futures élections métropolitaines, intervention à laquelle ont répondu et le président Kimelfeld et le vice président Grivel, longuement d'ailleurs. Le président m'ayant refusé de réagir après eux, j'ai profité de ce premier temps de parole sur une autre délibération...**

Nous avons une nouvelle fois assisté au bal des hypocrites.

Mr Cochet, comment pouvez vous vous présenter comme le défenseur des communes alors que votre mouvement politique est à l'origine de la première loi Sarkozy sur les métropoles en 2010, puis de la commission Baladur dont chacun se rappelle le principal débat à Lyon dont faisait état Marc Grivel, sur la bonne manière, plus ou moins brutale de faire disparaître les communes... et je tiens à votre disposition les enregistrements vidéos commentés de ce débat avec Michel Mercier, Gérard Colomb et Gérard Larcher.

Mr Grivel, comment pouvez vous vous présenter comme un pragmatique apolitique défenseur des communes ?

- ▶ Un pragmatique ? mais pourquoi n'avez vous pas soutenu les amendements présentés par notre groupe à l'occasion du pacte de cohérence métropolitain, amendements visant à renforcer le poids des communes dans la métropole, vous avez systématiquement voté contre.
- ▶ Un défenseur des communes alors que vous vous réjouissez de cette métropole qui n'est plus une intercommunalité et qui n'est donc plus une association des communes, mais une collectivité qui se substitue, c'est le thème de la loi que vous avez soutenu Mr Grivel, qui se substitue aux communes.
- ▶ Un apolitique Mr Grivel ? Mais vous avez été le vecteur de la recomposition politique aboutissant au mouvement en marche en 2017, mouvement initié il y a longtemps à Lyon et symbolisé par l'accord entre vos amis Michel Mercier et Gérard Colomb ! Et soyons sérieux, peut on être apolitique quand on est le maire de la commune qui a accordé 50% de ses voix au très droitier François Fillon, record départemental ?

Le fonds de la question est bien celle de la place des communes dans la vie de la métropole, d'une organisation institutionnelle de la métropole qui reconnaisse la place des communes, que leur maire soit ou non représenté à la métropole, d'une procédure de décision qui permette aux communes de délibérer pour formaliser leur avis sur les compétences métropolitaines dans leur impact sur la commune. Car cher Marc Grivel, la question n'est pas celle de la place des maires au conseil en métropole, surtout s'il ne s'agit que d'une place décorative sans possibilité de peser sur les décisions qui concernent leur commune, la question est celle de la place des communes dans la métropole !